

Arles protohistorique

L'histoire d'Arles antique et de ses monuments (du moins pour certains si présents dans la vie urbaine contemporaine) a toujours passionné les érudits locaux qui, du XVI^e au début de notre siècle, lui ont consacré maints recueils et descriptions d'antiquités. Il faudra cependant attendre le travail de synthèse de L.-A. Constans, en 1921, pour que soient appréhendées plus globalement les données archéologiques alors disponibles sur cette cité. Les documents historiques sur la plus haute antiquité seront complétés et précisés ultérieurement par les travaux régionaux de M. Clerc, de F. Benoît principalement. Parmi l'ensemble des ouvrages ou articles se rapportant au pays d'Arles et publiés antérieurement à la Seconde Guerre mondiale, comment ne pas être frappé par l'extrême minceur des informations relatives aux périodes qui précèdent la mise en place de la colonie romaine (vers 46-44 avant J.-C.) ? La littérature antique souligne pourtant l'importance économique de l'habitat précésarien et suggère d'ailleurs une fondation ancienne ainsi que la complexité de son évolution. L.-A. Constans considérait que l'agglomération avait été implantée « entre le V^e et le II^e siècle avant notre ère », tout en précisant qu'à son sens « la date de la fondation est assez récente, et plus proche du II^e siècle que du V^e ». Vingt ans plus tard (en 1940) à l'occasion d'une brève communication consacrée au delta du Rhône durant l'époque grecque, F. Benoît note que les fouilles urbaines n'avaient toujours rien révélé d'antérieur à César ; il ajoute qu'il « paraît vraisemblable de situer à Cordes (5 km plus à l'est) la ville gréco-celtique dont Arles était le port fluvial avant de lui succéder ». L'année suivante, il est vrai, étaient exhumés dans la galerie nord des cryptoportiques, les premiers fragments clairement identifiés de céramiques grecques datées des VI^e au IV^e siècles avant J.-C. C'est dire que les recherches sur la protohistoire arlésienne relèvent d'une démarche relativement récente.

Comment ne pas s'interroger sur cette discrétion de l'archéologie pour les périodes qui ont préparé celles romaines et médiévales : est-on conduit à penser que l'importance de la cité postérieurement à l'époque augustéenne n'avait jamais été précédée d'un réel développement progressif, que l'on doive en somme uniquement rapporter à la fondation césarienne (ou peu après) le véritable essor d'Arles ? Faut-il, comme certains, faire état du silence des textes sur la ville antérieurement au I^{er} siècle avant J.-C. (ainsi chez l'historien grec Polybe, vers 150) pour être assuré que l'occupation des lieux fut limitée jusqu'à une date récente ? Tout au plus serait-il possible d'admettre une présence indigène, de concevoir un *oppidum* qui, comme bien d'autres, commercerait avec des navigateurs grecs, en l'occurrence ceux de Marseille. Dans cette perspective n'y aurait-il pas alors contradiction avec le témoignage de César qui laisse entrevoir la puissance économique et artisanale d'un port, où son lieutenant qui assiège Marseille par mer (en 49 avant J.-C.) est capable de faire construire une flotte dans un très bref délai ?

De la même manière, comment insérer les dires du géographe Strabon qui, en parlant de l'ampleur du port de Narbonne pour le Midi gaulois, compare ce dernier à celui d'« *Arelate, ville et centre commercial importants* »? Bien sûr, ces deux témoignages sont postérieurs au milieu du I^{er} siècle avant J.-C. Pourrait-on, dans ces conditions, faire remonter la situation de la ville, son expansion économique, au bénéfice qu'elle aurait pu tirer de l'implantation romaine dans la région après les premières victoires de 123 en pays salyen ?

Hormis ceux précédemment cités, plusieurs textes antiques (de Pomponius Mela, Suétone ou Pline,...) nous ont conservé le nom de la cité. Les historiens ont insisté à juste titre sur l'étymologie celtique de ce nom de lieu. *Are-late*, nom indigène, peut signifier « habitat dans un lieu marécageux ». La ville antique, celle connue à l'époque romaine, s'est établie sur une éminence rocheuse qui culmine à 25 m au-dessus du niveau de la mer. Le substrat calcaire (hauterivien) s'incline au nord vers le bras principal du Rhône qu'il dévie ; la colline se trouve entourée par ailleurs de vastes étendues marécageuses (qui le demeureront en grande partie jusqu'au début du XVIII^e siècle).

La coloration celto-ligure de l'habitat préromain qui nous est transmise par son nom ne saurait pourtant être la seule composante suggérée par les textes anciens. Ce sont quelques vers du poète latin Festus Avienus, extraits d'une description des côtes méridionales de la Gaule, qui apportent un complément (trop laconique à notre goût) sur l'antiquité d'une présence méditerranéenne en ces lieux [Ora Maritima, v. 689-691] : « *Arelatus illic civitas attollitur, Thelina vocata sub priore saeculo, Graio incolente...* » (Là s'élève la cité d'Arles, appelée Théliné au siècle précédent quand le Grec l'habitait...). M. Clerc, L.-A. Constant, C. Jullian même, considérant les archaïsmes du texte (qui peut puiser sa documentation dans des écrits d'Hécatee de Milet ou de Phileas, de la fin du VI^e ou du V^e siècle ; certainement aussi dans des archives massaliotes plus récentes), ont pu supposer que des Grecs (Phocéens ou de la jeune colonie marseillaise) avaient fondé là un comptoir (*emporion*) dès 600 avant J.-C. ou peu après. Ces commerçants en auraient été chassés par les indigènes à la fin du VI^e ou au début du V^e siècle. L'agglomération d'*Arelate* résulterait, d'après Constans, d'une refondation celte au IV^e siècle. En réalité, au-delà des affirmations chronologiques désormais très contestables, les historiens modernes ont parfaitement senti la composante hellénique présente dans la population urbaine à la veille de l'implantation romaine ; tous admettent, sous des formulations diverses, une mixité (Grecs/indigènes) du fonds ethnique et la dépendance économique du lieu vis-à-vis de la cité phocéenne de Marseille. Après C. Müller, on a considéré que le nom de *Théliné* transmis par Avienus serait grec et qu'il recouvrirait l'appellation locale du lieu ; il s'agirait plus précisément d'une version corrompue *Telme*, lieu marécageux). Avec *Rhodanousia* établi « chez les Ibères » [Description, v.206-209 ; assimilé aujourd'hui avec l'habitat antique d'Espeyran à Saint-Gilles-du-Gard] et *Heraclea* [Pline, N.H., III, 33 ; non situé exactement], *Théliné* ferait partie d'un ensemble de comptoirs fondés par les Grecs dans le delta du Bas-Rhône. Dans le cas du site d'Arles, reste à proposer une interprétation correcte de ce passage du poème d'Avienus par le biais de la documentation archéologique. Mais de quels arguments extraits du sous-sol dispose-t-on pour tenter aujourd'hui d'ébaucher l'histoire préromaine de l'agglomération ?

A partir de la Seconde Guerre mondiale et jusqu'au début des années 70, les documents archéologiques recueillis (ceux bien sûr antérieurs au règne d'Auguste) sont assez fréquents dans nombre de dégagements d'édifices plus récents. Ils sont par contre très rarement en connexion stratigraphique, presque toujours conservés dans des remblais établis ultérieurement. Les témoins céramiques ou numismatiques rencontrés concernent une large étendue chronologique (du VI^e à l'époque augustéenne), avec des dominantes d'un sondage à l'autre. Les premières fouilles qui puissent être exploitées pour l'époque préromaine sont dues à F. Benoît à partir de 1941 ; elles ont eu lieu sous les galeries annexes de l'aile nord des cryptoportiques. Après la fin des années 50, les fouilles d'urgence sont assurées principalement par les services archéologiques des musées de la ville et la Direction Régionale des Antiquités (Ministère de la Culture). Des chercheurs du C.N.R.S. collaborent également à la mise en valeur scientifique du patrimoine arlésien. Pour la période protohistorique, un programme de recherche est développé depuis 1983.

Plusieurs secteurs d'Arles ont fourni des céramiques régionales et d'origine méditerranéenne : ainsi sous la place de la Major, à l'emplacement de la Chambre de Commerce où plusieurs niveaux furent observés (fin du VI^e au IV^e siècle. A partir des années 70, les points de découverte se sont multipliés, mais comme pour les exemples précédents, sans susciter de publications analytiques autres que dans le cadre d'une diffusion partielle des connaissances, à l'intérieur d'inventaires touchant à certaines catégories précises d'objets. Citons les recherches dans la chapelle de Saint-Blaise (de 1974 à 1982), le chantier dit de la « rue Dieudonné » (1972), plus récemment aussi dans l'ancienne Commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean, hôtel de Sainte-Luce (de 1982 à 1986) et dans l'ancien hôpital Van-Gogh (1985-1986).

Les recherches hors de l'enceinte de la colonie d'époque romaine permettent de préciser le caractère tardif de l'occupation intense de la rive droite du Rhône, à Trinquetaille (pas antérieurement au I^{er} siècle avant J.-C.) [remblais ; ateliers de potiers à partir du début du règne d'Auguste]. Les prospections près de l'écluse, sur la rive gauche du fleuve, ont récolté de nombreuses monnaies massaliotes. Mais depuis 1975, le secteur le plus prometteur est celui au sud de la colline, au-delà du boulevard des Lices, de part et d'autre de la nouvelle poste qui, lors de sa construction en 1970, avait déjà donné de nombreux fragments de céramique. Si la construction de la cité administrative a permis d'observer de gros murs en pierres sèches, ce sont essentiellement les dégagements de l'Esplanade et du Jardin d'Hiver qui offrent de vastes champs d'application à des fouilles programmées, en définitive les premières de quelque ampleur touchant exclusivement aux périodes protohistoriques.

L'ensemble de ces documents archéologiques participe, à des degrés divers, à la mise en place régulière d'une base de données scientifiquement exploitable pour l'élaboration d'une nouvelle vision de l'évolution du site. De même, l'analyse des résultats dans une perspective qui est celle des fluctuations politiques, culturelles et économiques de la basse vallée du Rhône à l'Age du Fer, offre-t-elle la possibilité de mieux cerner le rôle joué par Arles dans un tel contexte régional. En quelques phrases, et conscient de la précocité d'une telle entreprise alors que les recherches en cours n'ont pas encore achevé la première étape de leur programme, esquissons à grands traits l'histoire d'Arles antérieurement à l'époque coloniale romaine.

Des objets isolés provenant de différents sondages, surtout l'observation d'un résidu de couche en place sous la nécropole de l'hôpital Van-Gogh attestent clairement l'existence d'une occupation sur cet îlot rocheux durant les trois premiers quarts du VI^e siècle avant J.-C., peut-être même déjà quelques années auparavant. Si l'on ignore toujours la nature et les modes architecturaux de cette implantation, il est par contre évident que la population est indigène dans sa très grande majorité, si ce n'est en totalité. Elle fait partie des *Nearchi*, peuple établi sur une partie de la Crau et des Alpilles. Sa capitale (*Bergine*) pourrait être identifiée, selon F. Benoît, avec le site de Saint-Gabriel à l'extrémité occidentale des Alpilles (futur *Ernaginum*). Cette population, dès le second quart du siècle, est en relation commerciale avec les navigateurs méditerranéens qui s'engagent, dans la basse vallée du Rhône, par l'intermédiaire du fleuve. Environ 15 à 20 % des céramiques recueillies à Van-Gogh sont tournées. Les importations sont d'origine grecque (céramiques peintes, à vernis noir) ou étrusque (bucchero nero, amphores).

Dans le mouvement général d'expansion économique qui touche l'ensemble du Sud-Est côtier gaulois et principalement la basse vallée du Rhône, les Grecs vont saisir tout l'intérêt du site d'Arles et l'exploiter efficacement. Le lieu se trouve sur une voie parfaitement navigable (aux dires d'Aristote, ou de Strabon), au sommet du delta près de la division du fleuve en plusieurs branches (2 à 5 selon les auteurs anciens). Un des bras de la Durance (certainement lagunaire) passe à cette époque devant Saint-Gabriel et rejoint le Rhône non loin de là. Le site est également à proximité d'une voie terrestre est-ouest traditionnelle. Enfin, la topographie des lieux, son entourage fluvial et palustre en font un point-relais de premier ordre pour la navigation de haute mer, tout en autorisant des transports de poids vers la terre ferme par l'intermédiaire de barques à fond plat circulant sur les marais. Cette tradition locale survivra sous l'Empire se développant même à travers les puissantes corporations de naviculaires et de nautes. Un témoignage précis vers le milieu du II^e siècle avant J.-C., celui de l'historien grec Polybe, confirme la présence dans cette région de nombreuses barques et de bateaux qui assuraient la liaison avec le domaine maritime. Le canal creusé cinquante ans plus tard par les troupes de Marius afin d'améliorer la circulation fluviale dans le Bas-Rhône s'intègre dans ce jeu économique.

Par la compétence de ses artisans charpentiers (les *fabri tignuarii* de l'époque romaine) associée à la présence voisine de forêts, Arles paraît avoir acquis, au moins à l'époque hellénistique, une solide réputation dans la construction navale (les *fabri navales* connus ultérieurement). L'analyse typologique et statistique des céramiques recueillies, principalement celles des niveaux de Van-Gogh et surtout du Jardin d'Hiver, montre à un moment précis une brutale et importante amplification du commerce avec le monde méditerranéen. Dans ces deux fouilles, les céramiques tournées sont désormais présentes dans une proportion de 90 % : vases fins et amphores à vin d'origines étrusque, grecque ou punique, mais surtout dans leur ensemble produits des ateliers marseillais. L'habitat antérieur qui semble cantonné sur le sommet de l'îlot calcaire s'étend, en tous cas, vers le flanc sud, par des aménagements en terrasse (Jardin d'Hiver). L'*Arelate* initiale devient, après 530/520 avant J.-C, la *Théliné* un *emporion* grec qui, comme *Rhodanousia* sur un autre bras du fleuve (*Postium Hispaniense* de Pline), se structurera dans son implantation par la mise en oeuvre d'un urbanisme strict (îlots et rues orthonormées), au moins à partir du milieu du V^e siècle.

Un siècle plus tard, vers le milieu du IV^e siècle (date qui demande encore à être affinée) plusieurs remaniements paraissent correspondre à une refonte de l'agglomération ou d'une partie de cette dernière. Le phénomène est patent au Jardin d'Hiver où un nouvel urbanisme, plus ample, se met en place. Autant dans le sondage de Van-Gogh qu'au Jardin d'Hiver, on observe parallèlement une amplification des caractères purement indigènes ; ce phénomène est sensible, par exemple dans la croissance des céramiques non tournées régionales dont la fréquence double brusquement. Cet état de fait paraît durer jusqu'au II^e siècle (Jardin d'Hiver) pour s'estomper à nouveau dans les horizons du I^{er} siècle qui ont pu être étudiés (Sainte-Luce). Il serait tentant de superposer ces indications du terrain à celles tirées des vers d'Avienus : durant le IV^e siècle, à l'emprise grecque antérieure, se substituerait (selon des modalités à préciser) une plus forte intervention du substrat indigène qui a pu commencer à s'accroître sensiblement vers la fin de la période précédente. Ces couches sociales et culturelles participeraient activement à la vie économique d'un comptoir devenu au fil des décennies un centre urbain développé, avec ses ateliers navals et diverses sortes d'artisanat productif. L'importance du contexte indigène régional, la faiblesse démographique de la petite colonie grecque, ont pu entraîner, de facto, la formation d'une agglomération mixte. Une majorité d'indigènes imposerait la résurrection de l'ancien nom et la nouvelle *Arelate* se rapprocherait désormais davantage d'un centre portuaire comme Lattes (près de Montpellier) que du comptoir voisin d'Espeyran. Quoi qu'il en soit, il est évident à travers les formes du commerce, celles aussi des implantations architecturales et les connotations méditerranéennes perceptibles dans les modes de vie, que la dominante politique et culturelle grecque demeure, à Arles, parfaitement présente jusqu'à la fondation de la colonie romaine.

Sans déborder sur le rôle économique et les apports culturels de *Théliné* puis d'*Arelate* dans les territoires voisins des deux rives, soulignons simplement ici l'originalité de cet amalgame (qu'il convient encore de nuancer) dans l'ensemble du Sud-Est gaulois méditerranéen. Cette succession dans le temps des deux faciès politiques, économiques et culturels rend parfaitement compte du texte d'Avienus sans faire appel à l'hypothèse des villes doubles contemporaines (à la « *duplex Arelate* » d'Ausone). L'emprise d'Arles sur la rive droite, à Trinquetaille, date pour l'essentiel de l'installation de la colonie césarienne.

Dans l'agglomération certainement à dominante ethnique indigène à partir du IV^e siècle, et que les anciens ne considéraient pas comme une colonie de Marseille (elle ne figure pas dans les nomenclatures préaugustéennes), le rôle actif de la composante hellénique a certainement su générer une dynamique culturelle autour d'elle ; son influence sur les sociétés qui l'entouraient devait être plus profonde et mieux reçue à la différence des autres fondations massaliotes, voire de la métropole elle-même. Rome, en y implantant une de ses plus anciennes colonies en Gaule, n'a pas seulement choisi une position géographique favorable mais aussi un milieu évolué sur le plan culturel et capable d'assimiler puis de répercuter rapidement ses propres institutions. La survivance du fond hellénique transparait encore sous l'Empire et durant l'Antiquité tardive dans l'onomastique, l'architecture ou plus directement dans l'usage enseigné de la langue et de la culture grecques. Au II^e siècle, Favorinus, citoyen romain d'origine gauloise et homme de lettres en sera, de par le monde méditerranéen, le plus célèbre représentant.

Texte de Patrice Arcelin, extrait de « **Du nouveau sur l'Arles antique** », exposition, ville d'Arles, 1987.